

La paratuberculose bovine :

Attention aux achats

La Paratuberculose aussi appelée « Maladie du boyau blanc », « Maladie de Jonhe » ou encore « entérite chronique » est une maladie due à la bactérie *Mycobacterium paratuberculosis* (bactérie très résistante dans le milieu extérieur). Cette maladie incurable touche les bovins, les caprins et d'autres ruminants domestiques et sauvages.

Les symptômes de la maladie

L'incubation de la maladie est très longue en moyenne deux à trois ans. Les premiers symptômes ne sont visibles que sur l'animal adulte et apparaissent en général après un événement stressant (chez les vaches le plus souvent après le premier vêlage).



La forme clinique de la maladie se déroule en deux phases :

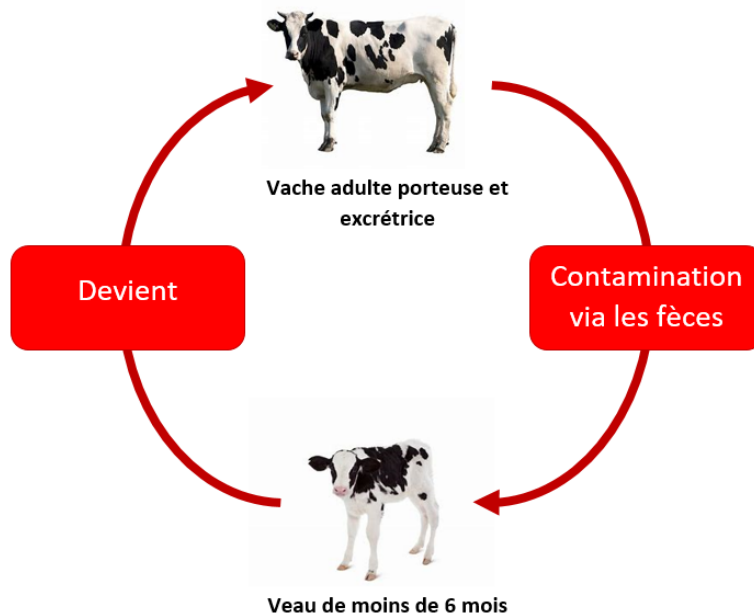
- Dans un premier temps, le symptôme principal est une diarrhée profuse, résistante au traitement. Les bouses sont liquides, abondantes, émises fréquemment et sans effort, on y retrouve parfois des fragments de végétaux pas totalement digérés.
- Dans un second temps, un fort amaigrissement s'installe mais l'appétit de l'animal est conservé. En fin d'évolution un œdème de l'auge peut apparaître.

La transmission

Le point de départ de la contamination dans un troupeau est le plus souvent l'introduction d'un animal positif.

Les veaux se contaminent dans les premiers mois de leur vie par ingestion de matière fécale contaminée (sur les mamelles ou dans la litière) Ces animaux vont grandir et deviendront à leur tour des excréteurs.

Les sources principales de transmission sont les animaux malades (fort excréteur de mycobactéries) mais certains animaux sans symptômes peuvent être excréteurs de manière variable et intermittente. Ces bovins sont dangereux pour la jeune génération car ils entretiennent l'infection dans l'environnement et restent difficiles à détecter.



Les moyens de lutte

A ce jour, aucun traitement n'existe, seuls des traitements symptomatiques peuvent être mis en place permettant d'atténuer les symptômes favorisant ainsi l'engraissement avant leurs réformes. Dans tous les cas, le pronostic est défavorable.

Tout repose donc sur la prévention. Le contrôle sérologique lors des introductions est essentiel (la paratuberculose fait partie des maladies recherchées dans le kit Introduction proposé par l'ALMA).

Si des cas de paratuberculose ont été constatés dans le cheptel, la lutte repose sur l'identification, l'isolement et l'élimination des animaux infectés. L'ALMA a mis en place un plan de surveillance basé sur la recherche lors de la prophylaxie annuelle des animaux porteurs de la maladie afin de pouvoir les isoler précocement et éviter ainsi leur contact avec les veaux.

Vous pouvez aussi vous engager dans un protocole de dépistage permettant d'obtenir une « garantie de cheptel en matière de paratuberculose ».

Vous pouvez bénéficier d'avantages financiers sur ces analyses (subventions départementales).

Pour toute information, contacter l'ALMA.

LA PARATUBERCULOSE DANS LES CHEPTELS DU TARN ET GARONNE

POURCENTAGE D'ANIMAUX POSITIFS

